

REPUBLIQUE FRANCAISE

=====

DEPARTEMENT DES DEUX-SEVRES

=====

COMMUNE DE THENEZAY

Lundi 3 novembre 2025 Début de séance à 19h38

L'an deux mille VINGT CINQ, le lundi 3 novembre, les membres du conseil municipal de la commune de THENEZAY, dûment convoqués se sont réunis en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PROUST Jackie Maire.

Etaient Présents, les conseillers municipaux suivants :

PRESENTS : M. PROUST Jackie (Maire), Mme CORNUAULT Véronique, M. Stéphane ROCHETEAU, Mme NARGEOT Francette (adjoints), M. BARBIER Sébastien, M BLOT Philippe, Mme MARTEAU Sabrina, M. RAOUX Didier, Mme GAUTRAULT Sophie, Mme GIROUARD KARSENTY Ghislaine, M. HOANG François, Mme CORNUAULT-PARADIS Chantal, Mme CHAUVET Annie, (conseillers municipaux).

Absents excusés : Mme GRIMAUD Aurélie pouvoir à Stéphane ROCHETEAU
M. TERRASSON Thierry

Monsieur le Maire ouvre la séance et demande aux Conseillers municipaux s'ils ont des remarques à formuler ou questions à poser portant sur le compte-rendu de la séance du 6 octobre dernier. Aucune remarque n'étant formulée, les Conseillers adoptent le procès-verbal et entament l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.

Vote des délibérations n° D091-2025 à D096-2025

.....
Délibération n° 091 – MEDIATHEQUE, Contrat de maintenance pour le logiciel MICROBIB

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le contrat de maintenance pour le logiciel Microbib arrive à échéance le 30/11/2025.

Le logiciel du « réseau des bibliothèques » ne sera pas installé et actif avant juillet 2026.

Donc la commune doit renouveler le contrat de maintenance pour le logiciel Microbib jusqu'à la future installation du logiciel du « réseau des bibliothèques ».

La redevance du contrat est de 240 € HT pour 1 an. (Même tarif que 2024)

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à l'autoriser à signer ce contrat.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer ce contrat.

Délibération n° 092 – TOUR DES DEUX-SEVRES 2026, Proposition d'une étape de départ

Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été contacté par Monsieur Alain GABARD, organisateur du Tour Cycliste des Deux-Sèvres. Il propose que la commune accueille soit une étape de départ ou d'arrivée lors du tour du samedi 11 juillet 2026 au mardi 14 juillet 2026.

La journée retenue pour la commune est le lundi 13 juillet 2026 pour l'étape de départ l'après-midi.

Une course contre la montre est sollicitée au départ de Cherves avec une arrivée Thénédaz le matin.

Cet événement sportif serait un moment privilégié et mettrait en lumière notre commune, son dynamisme, son attractivité.

Il est demandé à la Commune le versement d'une subvention de 6 500 € pour la ville départ et de 8 000 € pour la ville arrivée en sachant que la Communauté de Communes Parthenay-Gâtine ne prend plus la moitié à sa charge.

La ville étape de départ fournira 100 à 150 barrières de sécurité des 2 côtés de la route (environ 200 à 300 m) et un vin d'honneur pour environ 100 personnes.

La ville étape de départ mettra à disposition 5 à 6 bénévoles ainsi que les panneaux de déviation si nécessaire, 1 salle ou des Tivoli pour accueillir 400 personnes pour le déjeuner et mettra en place un tableau électrique pour les cars podiums.

Une convention sera signée entre les deux parties afin de valider l'organisation du Tour des Deux-Sèvres.

Mr le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir prendre une décision.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par 3 ABSTENTIONS et 10 voix POUR des membres présents et représentés :

- **ACCEPTE** qu'une étape départ du Tour des Deux-Sèvres 2026 soit organisée sur la Commune.

Délibération n° 093 – BUDGET PRINCIPAL, Décision modificative n° 4

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'un nouveau broyeur a été acheté en août 2025 pour 11 040 € TTC chez Agri 86 qui nous a fait une reprise de l'ancien broyeur pour 1 800 € TTC.

Cependant, les crédits pour les écritures de cession n'ont pas été prévus au budget.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de la décision modificative suivante, sur le budget principal de l'exercice 2025.

DESIGNATION DES ARTICLES		VIREMENT DE CREDITS	
		INVESTISSEMENT	
	Intitulé	Dépenses	Recettes
Chapitre 024 – Produits de cessions d'immobilisations			+ 1 800 €
Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement			- 1 800 €

		FONCTIONNEMENT	
	Intitulé	Dépenses	Recettes
Chapitre 023 – Virement de la section d’investissement		- 1 800 €	
Chapitre 011 – Charges à caractère général			
Article - 60631	Fournitures d’entretien et de petit équipement	+ 1 800 €	

Délibération n° 094 – CCPG, Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés 2024

Monsieur Le Maire présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés 2024 de la Communauté de Communes de Parthenay-Gâtine.

Monsieur Le Maire demande d’approuver le rapport 2024 cité ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le rapport d’activité 2024 de la Communauté de Communes de Parthenay-Gâtine.

Délibération n° 095 – SMEG, Désignation d’un délégué titulaire et suppléant pour la compétence DECI

Monsieur Le Maire rappelle au conseil municipal que lors du conseil municipal de juillet la commune a transféré le service public de la DECI au SMEG à compter du 1^{er} janvier 2026.

Le SMEG souhaite que la commune soit représentée dans les instances par un délégué titulaire et un délégué suppléant.

Monsieur Stéphane ROCHETEAU qui est déjà le référent nommé depuis Avril 2024 propose sa candidature pour être délégué titulaire.

Monsieur le Maire demande à l’assemblée qui propose sa candidature pour être délégué suppléant.

Mme Véronique CORNUAULT propose sa candidature pour délégué suppléant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l’unanimité des membres présents et représentés :

- Délégué Titulaire : M Stéphane ROCHETEAU,
- Délégué Suppléant : Mme Véronique CORNUAULT.

Arrivée de M Thierry TERRASSON à 20h15

Délibération n° 096 – Programme de végétalisation, Création d'un groupe de travail

Monsieur Le Maire rappelle au conseil municipal que lors de la dernière réunion il a été proposé un programme de végétalisation concernant plusieurs lieux sur la commune.

Par exemple, la plantation d'une haie pour délimiter les parcelles prévues à la vente au champs agricole de derrière au village des acacias, d'ôter les sapins le long des terrains de tennis et de planter une haie et au city stade et aire de jeux, il est proposé de planter des arbres.

Pour cela Monsieur Le Maire propose de mettre en place un groupe de travail pour solliciter l'association des chasseurs ou l'association « créateur de forêt » pour ces projets et proposer des plants adéquats aux emplacements, etc.

Monsieur le Maire fait appel aux candidats pour former ce groupe de travail.

Se propose :

- Mme Véronique CORNUAULT
- Mme Francette NARGEOT
- M François HOANG
- M Didier RAOUX
- Mme Sabrina MARTEAU
- Mme Annie CHAUVET

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **DECIDE** la création d'un groupe de travail composé de :

- Mme Véronique CORNUAULT
- Mme Francette NARGEOT
- M François HOANG
- M Didier RAOUX
- Mme Sabrina MARTEAU
- Mme Annie CHAUVET

Questions et informations diverses

Vente de l'ancienne table de mixage : Le prix de vente a été fixé à 300 €. Le Président de l'association « Echos de scène » est passé en mairie avertir que l'association n'était plus intéressée par l'achat de l'ancienne table de mixage.

Chèques cadeaux pour les agents : La valeur du cadeau qui sera remis aux agents a été fixée à 70 Euros. Il faut déterminer qui veut s'occuper de préparer les paniers garnis et fixer le montant du chèque cadeau à commander. Sophie, Sabrina et Francette s'occupent de préparer les paniers garnis.

Point sur la médiathèque : Depuis le 27 août, la fréquentation est passée de 110 à 167 inscrits et beaucoup de participation aux animations proposées. L'ouverture du dimanche les jours de grand marché tenue par les bénévoles est bienvenue. Les usagers prennent le temps de rester sur place, de prendre connaissance des livres proposés. L'espace exposition est complet jusqu'au mois d'avril avec 1 exposition par mois. Les accueils de groupes ont repris avec les écoles, le centre de loisirs et l'EHPAD prochainement. Manque encore les collégiens. Cependant les élus sont un peu absents lors des vernissages. Côté animation, en novembre semaine de l'enfance, le 5 décembre un spectacle de Noël à la salle Michel

Bonnet est prévu par le réseau des sources, en janvier nuit de la lecture, en février atelier gourmandise et fait ton dessin animé numérique, en mars Nadine Joly à l'honneur et en avril visite de Notre Dame.

Projet centrale solaire : En décembre 2022 une délibération a été prise pour la création d'une centrale photovoltaïque située « Les forges du sud ». Un bail emphytéotique a été signé entre la Mairie et Générale du solaire pour une durée de 3 ans renouvelable 1 année supplémentaire si les conditions suspensives susvisées ne sont pas réalisées au cours des 3 premières années. Un mail reçu courant octobre nous informe que le Certificat Eligibilité du Terrain d'Implantation (CETI) a été délivré par la DREAL en juin 2025. Des études de faisabilité et des BET (Bureau d'Etudes Techniques) vont être réalisées par différents organismes pour pouvoir présenter notre candidature auprès de la Commission de Régulation de l'Energie (CRE).

Calendriers des manifestations :

Vendredi 7 novembre de 8h00 à 18h00 voyage d'étude pour les élus organisé par le CAUE.

Samedi 8 novembre à 11h00 à la Salle Rondier, remise des violons par la CCPG aux 15 élèves de CM1-CM2 de l'école Germain Rallon.

Mardi 11 novembre à 9h45 cérémonie commémorative à la place de l'hôtel de ville.

Samedi 22 novembre Téléthon à Thénésay. 7h30 petit dej' puis marche de 7km. L'après-midi démonstrations d'activités sportives. Puis repas, pensez à emmener vos couverts.

Vendredi 28 novembre soirée des élus de la CCPG à 19h00 à Chatillon sur Thouet

Samedi 29 novembre à partir de 15h00 et dimanche 30 novembre de 9h00 à 18h00 marché de Noël sur la place de l'hôtel de ville.

Vendredi 19 décembre à 19h00 à la salle du conseil municipal vœux des agents.

Vendredi 16 janvier 2026 à 19h00 à la salle Michel Bonnet vœux du maire.

Parcelles des acacias : Suite à la signature d'un devis avec Encis Environnement de Niort, un agent est venu réaliser un inventaire de la faune de la réserve incendie au village des acacias. Un compte-rendu doit nous être remis d'ici une quinzaine de jours.

Lotissement les tilleuls : Actuellement une 1^{ère} tranche est proposée pour 5 parcelles. Une nouvelle proposition est en attente pour 6 parcelles avec un chiffrage du bornage, des études et des réseaux.

Départ de la Maison de santé : 2 courriers de résiliation de bail professionnel sont arrivés en mairie.

Docteur SOULON et Madame BRIAND quittent la Maison de santé le 08 avril 2026. Une réunion avec les professionnels de santé et le pays de gâtine va être fixée pour trouver une solution pour le remplacement de ces professionnels de santé.

Rencontre PLUi : Rencontre avec M Guillon de la CCPG pour revalider toutes les zones Naturelles, les zones constructibles et autres zones avant le vote en fin d'année du PLUi.

Association Croix et Calvaires : Cette association a contacté la mairie en novembre 2024 pour nous signaler que 4 croix avaient besoin d'être restaurées. 2 d'entre elles ont été prise en charge par l'association. Un 1^{er} budget prévu de 260 € de frais nous a été remis. Aujourd'hui le coût réel de cette restauration s'élève à 1 695 € TTC auquel environ 900 € vont être déduit suite à une cagnotte en ligne. L'association doit terminer les travaux avant de nous établir la facture.

Local commercial : Pour le moment pas de suite donnée par les personnes qui ont visité pour ouvrir un commerce. Seul NC Rénov qui a visité pour y installer son bureau reste très intéressé.

Devis COLAS : Suite à la route refaite « chemin du fossé neuf », la Colas nous conseille de faire un épaulement de l'enrobé pour protéger les accotements en déposant du calcaire. Ce devis s'élève à 7 364 € TTC.

Demande de Sylvain LAUDRIN : Sylvain a déposé une demande pour obtenir une autorisation de cumul d'activités à titre accessoire. Sa demande a été acceptée à condition qu'il passe à 35h sur 4 jours avec 1 journée de repos pour son travail extérieur. Cette autorisation est donnée pour une période de 6 mois.

L'association de Tennis : Lors de leur dernier conseil d'administration, une demande de réunion a été sollicitée par le tennis avec les élus et le club de football.

Informations communautaires : Pas de conseil communautaire.

Commission Voirie : Reçu des devis qui seront vus en commission.

Commission Animation : Remerciement aux élus présents et pour leur aide pour les 123 participants. Le Noël des enfants le dimanche 30 novembre avec déambulation de 2 mascottes, le renne et Olaf. Remise d'un livre aux enfants de Thénésay inscrit en maternelle et primaire.

Commission Communication : Le prochain bulletin sera édité mi-janvier. La prochaine proposition de Quintard Pub sera validée au prochain conseil municipal. La mise en page du guide pratique a été validée par la commission. Ce guide sera validé au prochain conseil municipal. Il aura une durée de vie de 2 ans. Voir pour l'intégrer dans le prochain bulletin pour la distribution.

Commission Marché : Voir pour mettre en place une réunion pour fixer la tarification du marché, voir si on maintient le grand marché toute l'année, voir si on déplace à chaque fois le grand marché dans l'allée ou sous les marronniers.

Prochain Conseil Municipal : le lundi 8 décembre 2025 à 19h30

La séance est levée à 21h36

Le Maire,
Jackie PROUST



Le Secrétaire,
Chantal CORNUAULT-PARADIS

